



Assemblée générale

Distr. générale
29 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 59 a) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Tamar Tchitanava (Géorgie)

I. Introduction

1. La Deuxième Commission a examiné le point 59 a) en même temps que les questions subsidiaires 59 b) et 59 c). Elle s'est prononcée sur le point 59 a) à sa 29^e séance, le 28 novembre 2007. On trouvera un résumé des débats de la Commission sur cette question subsidiaire dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.2/62/SR.29).

II. Examen du projet de décision proposé par le Président

2. À sa 29^e séance, le 28 novembre 2007, sur proposition du Président, la Deuxième Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (A/62/188) (voir par. 3).

III. Recommandation de la Deuxième Commission

3. La Deuxième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

* Le rapport de la Deuxième Commission sur cette question est publié en quatre parties, sous la cote A/62/424 et Add.1 à 3.



**Note du Secrétaire général transmettant le rapport
sur les activités du Fonds de développement
des Nations Unies pour la femme**

L'Assemblée générale décide de prendre acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme¹.

¹ A/62/188.